

## Délibération n°2016.00073

SEMMY -Modification du programme et de la convention de mandat entre la ville de Mitry-Mory et la Semmy pour l'étude et la construction d'une salle festive et culturelle - Autorisation de signature

Séance du 28 juin 2016

**Département de la Seine et Marne**

**Arrondissement de Meaux**

**Canton de Mitry-Mory**

**Nombre de Conseillers Municipaux**

en exercice : 33

présents : 22

absents excusés représentés : 9

absents excusés non représentés : 2

L'an deux mille seize, le 28 juin, le Conseil municipal, dûment convoqué le 22 juin, s'est réuni à Salle Jacques Prévert - 20, rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

**PRESENTS :**

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, Mme Laure GREUZAT, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, Mme Dominique DUIGOU, M. Farid DJABALI (départ à 21h49, délibération n°2016.00066), Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Claire KAHN (arrivée à 20h45), Mme Julie MOREL, M. Sylvain BERNARD, Mme Adeline TEULALE, M. Loris BOULOGNE, M. Gérard GAUTHIER (départ à 22h39, délibération n°2016.00073), M. Philippe LALOUE (arrivée à 20h45), Mme Dominique MANIERE, Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Laurent PRUGNEAU

**ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS :**

M. Jacques DURIN donne pouvoir à M. Jean-Pierre BONTOUX, M. Gilbert TROUILLET donne pouvoir à Mme Adeline TEULALE, M. Farid DJABALI donne pouvoir à M. Benoît PENEZ (à partir de 21h49, délibération n°2016.00066), Mme Louise DELABY donne pouvoir à M. Luc MARION, M. Mohamed KACHOUR donne pouvoir à Mme Laure GREUZAT, M. Vincent BOT donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, M. Gérard GAUTHIER donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU (à partir de 22h39, délibération n°2016.00073), Mme Farida BENMOUSSA donne pouvoir à Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Sun-Lay TAN donne pouvoir à Mme Dominique MANIERE

**ABSENTS EXCUSÉS NON REPRÉSENTÉS :** Mme. Naima BOUADLA, Mme Isabelle PEREIRA

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Julie MOREL

Hôtel de Ville  
Secrétariat général  
11/13, rue Paul  
Vaillant-Couturier  
77297 MITRY-MORY  
Tél : 01 60 21 61 10  
Fax : 01 60 21 61 48

www.mitry-mory.net  
info@mitry-mory.net

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

## Délibération n° 2016.00073

SEMMY -Modification du programme et de la convention de mandat entre la ville de Mitry-Mory et la Semmy pour l'étude et la construction d'une salle festive et culturelle - Autorisation de signature

Le Conseil municipal,

Sur le rapport et la proposition de M. Jean-Pierre BONTOUX, Conseiller municipal, délégué à la culture,

Vu la délibération n°2 du 30 juin 2011 relative à l'approbation du programme de l'enveloppe financière prévisionnelle pour l'étude et la réalisation d'une salle festive et culturelle,

Vu la convention de mandat signée le 29 juin 2012 entre la ville de Mitry-Mory et la société SEMMY,

Considérant l'intérêt d'ajuster la programmation de cet équipement pour y intégrer les espaces nécessaires aux activités portées par le Centre municipal de la culture et des loisirs (CMCL) et du conservatoire,

Vu l'avis favorable de la Commission de l'Aménagement, du cadre de vie, de l'Espace public et du développement durable du 16 juin 2016

Vu l'avis favorable de la Commission de l'Education, de la Culture, des Sports, des Loisirs et de la Vie associative du 16 juin 2016,

### DELIBERE

<b>SUFFRAGES EXPRIMES :</b>	<b>30</b>
<b>POUR :</b>	<b>24 dont 6 par mandat</b> Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
<b>CONTRE :</b>	<b>6 dont 2 par mandat</b> Monsieur Gérard GAUTHIER, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Farida BENMOUSSA, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN
<b>ABSTENSIIONS :</b>	<b>1</b> Monsieur Philippe LALOUE

**AUTORISE** Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de mandat signée avec la SEMMY pour la réalisation d'une salle festive et culturelle, et tout document y afférent.

Et ont, les membres présents, signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Charlotte BLANDIOT-FARIDE

Maire de Mitry-Mory



---

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission au contrôle de légalité.